

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL NANTES

Du 21 Juin 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

HERVE Christophe	CFDT
MOALIC Anna	CFDT
AW Amadou	CFDT
BAUDRY Philippe	CFDT
HELLA Charles	CFDT

SUPPLEANTS

DORE Anne-Marie	CFDT
PENCHER Nicolas	CFDT
GUILLY Frédéric	CFDT
JANKOVSKY Sébastien	CFDT
GUILLET Thomas	CFDT

Diffusion :

Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

<http://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/comptes-rendus-dp#>

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :

https://myportal.thalesgroup.com/emythales/RH_TS/PUB/DP2017.HTM

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :**

intranet

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intralang=fr

extranet

<https://portal.mythalesgroup.com/emythales/organigramme.html>

REUNION

Présents :

DORE Anne-Marie CFDT
HELLA Charles CFDT
HERVE Christophe CFDT
MOALIC Anna CFDT
PENCHER Nicolas CFDT

Excusés :

AW Amadou CFDT
GUILLET Thomas CFDT
JANKOVSKY Sébastien CFDT
BAUDRY Philippe CFDT

Absents :

Ont représenté la Direction à cette réunion :

Emmanuella MANCEAU	Responsable Ressources Humaines
Joseph KERBOURC'H	Responsable de site

QUESTIONS RECURRENTES DES DELEGUES DU PERSONNEL

Questions d'ordre économique

Question 1)

Quelles sont les données économiques au dernier jour du mois dernier?

Paris & Ouest :

Région Transverse :

Les données économiques ont été communiquées en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

Rappel

En raison du caractère « confidentiel société » les informations données en séance ne seront pas transcrites dans le présent compte rendu. La mention écrite sera « *évoquée en séance* ».

Il appartient aux salariés désireux d'avoir plus d'informations de s'adresser aux élus DP.

Question 2)

Quelles sont les affaires et projets significatifs en cours : nombre de personnes travaillant sur l'affaire, date de fin ?

Réponse :

Le sujet a été évoqué en séance et ne fait pas l'objet d'un compte rendu.

Question 3)

Quelles sont les principales RAO actuellement suivies depuis la dernière réunion DP : État (en cours, remise, perdue, gagnée, ...), probabilités associées, dates prévues de remise de l'offre, date prévisionnelle de début d'affaires, nombre de salariés concernés par la réalisation sur le périmètre des élus DP de Nantes ?

Le sujet a été évoqué en séance et ne fait pas l'objet d'un compte rendu.

Plan de charge

Question 4)

Quel est le stand-by actuel (en nombre d'ETP, en nombre de personnes et combien sont en stand-by depuis plus de trois mois) et quelles sont les prévisions de stand-by (en nombre de personnes) pour le trimestre en cours et celui à venir ?

CCL LOU Nantes : 9,6 ETP actuellement (11 personnes), dont 2 de plus de 3 mois. Prévision de 11 à 3 mois

CCL LOM Cholet : 1 en début de mois, 2 pour le trimestre à venir.

CC OIC : 0 ETP

Question 5)

Pour les salariés en stand-by, y a-t-il des difficultés d'employabilité?

Réponse :

Il n'y a pas de difficulté d'employabilité particulière qui serait exclusivement liée aux domaines de compétences ou technologies maîtrisées par les salariés en stand-by.

Question 6)

Pour les salariés en stand-by et principalement pour ceux qui ont des difficultés d'employabilité, quelles sont les actions en cours et/ou envisagées pour réduire leur stand-by?

Réponse :

Plusieurs actions sont menées pour maintenir leur employabilité et leur permettre d'accélérer la reprise d'activité :

- Affectation sur des projets internes,
- Intégration en renfort sur les projets,
- Réponse aux appels d'offres,
- Formation,
- Préparation aux entretiens avant rencontre client.

Gestion du personnel

Question 7)

Effectif au dernier jour du mois dernier

		dont contrats alternance	
<i>Effectifs au 31 05 19</i>	Total		dont stagiaires
CTE	2		
DFC	3	1	
OIC	66	2	
REG PO	77	1	4
REG TRANSV.	101	2	3
Total général	249	6	7

Agence de Nantes : Le cas échéant, quelles sont les causes des variations d'effectif du mois dernier (embauches CDI, embauches CDD, autres embauches, démissions, licenciements économiques et non économiques, fin de CDD, mutations, contrats de sous-traitance, fin de période d'essai) ?

Tableau des variations d'effectifs pour le mois dernier.

Régions Paris Ouest et Transverses rattachés au périmètre des élus DP de « Nantes »

	Paris Ouest et Transverses(*)	LOU Nantes + CTE	LOM Cholet	OIC Cholet
Entrée				
Embauche CDD				
Embauche CDI	1	1	1	1
Mutation THALES Services				
Mutation THALES Autres				
Sortie				
Fin de Premier CDD				
Fin renouvellement de CDD				
Mutation THALES Services				
Mutation THALES Autres				
Fin de période d'essais				
Licenciement				
Démission				
Retraite				
Rupture conventionnelle				
Sans variation de l'effectif				
Renouvellement de CDD				
Passage de CDD en CDI				

Question 8)

Périmètre DP de Nantes ➔ Nous vous demandons de remettre aux élus, une liste nominative du personnel entrant et sortant avec la date physique et éventuellement administrative.

Réponse :

Les informations ont été communiquées en séance.

Temps de travail

Question 9)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel les informations suivantes concernant la période écoulée depuis la dernière réunion:

- Les repos compensateurs générés au titre des semaines de suractivité
- Les repos compensateurs pris par les collaborateurs suite à des semaines de suractivité
- Les primes allouées lorsque des repos compensateurs n'auront pas été pris

Réponse :

Les informations ont été communiquées en séance.

Question 10)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

- Les demandes de dérogations (pour travail des samedi/dimanche) arrivées depuis la dernière réunion DP.
- Les horaires réalisés suite aux demandes de dérogation (horaire de chaque salarié concerné jour par jour sur toute la semaine où a été demandée la dérogation)

Réponse :

Les informations ont été remises en séance.

Question 11)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

La répartition de l'effectif du périmètre DP de Nantes au dernier jour du mois dernier :

CTE	2
CTE AGIL	1
CTE	1
CTE LIS	1
CTE	1
DFC	3
FONC CENTRAL	3
Fonctions centrales	3
OIC	66
DIR CC OIC	5
Activités OIC d'infogérance	3
Pôle	1
SDM	1
OIC A BLD	1
Activités OIC d'infogérance	1
OIC APPLIS	28
Activités OIC d'infogérance	28
OIC CLOUD	5
Activités OIC d'infogérance	4
Apprenti	1
OIC INFRAS	11
Activités OIC d'infogérance	11
OIC PIL PROD	14
Activités OIC d'infogérance	14
OIC RESEAU	2
Activités OIC d'infogérance	2
REG PO	73
CCR LOU PO	68
Autres	8
CIRTI-AT	3
Contrat Alternance	1
ENGIE - AT	1
EWR	2
GIE SIRH - AT	1
IGN	5
IMA - AT	2
ITS	1
LA POSTE - AT	11
OIC - Athena	2
OIC - Outillages	10
ORANGE - Switch	11
Pilotage CC	1
RATP - TMA SAE RER	3
SNCF - AT	2
TCS-EWR	1
TDMS - Lewis	1
Pole emploi - AT	2
DIR PO	4
BID	1
Commerce	3
P.INFOG	1
Pôle	1
REG TRANSV.	98
CCR LOM TSV	95
CCL LOM	2
Contrat Alternance	2
EWR	23
GIE SIRH - AT	1
ITS	32
LPA ES1	34
Pôle emploi	1
P.INFRA	1
Pôle	1
P.INTREG.TH	2
Pôle	2
Total général	242

Question 12)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

La répartition de l'effectif du personnel relevant des instances représentatives du personnel (IRP) du périmètre de Nantes travaillant hors de leur site de rattachement.

Sont donc inclus dans ce tableau le personnel :

- résidant à Nantes, en déplacement sur Niort ou autres
- résident à Niort, en déplacement sur Nantes ou autres

Résidant à	Lieu de mission	Nombre	Prévision de fin
Nantes (LOM)	Velizy	1	31/12/2019
Nantes (LOU)	Velizy	1	31/12/2019

Question 13)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel la liste des personnels empruntés des autres sites.

Réponse :

Aucun personnel emprunté.

Question 14)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel le nombre d'interventions qui ont eu lieu en Astreinte 24h/7 Heures Ouvrables / Heures Non Ouvrables pour le mois dernier par équipe pour OIC de PROD et INFRA Cholet.

Réponse :

Sur le site de Cholet, en mai, 14 astreintes hebdomadaires ont été réalisées et 5 astreintes de week-end.

Question 15)

Pouvez-vous indiquer le % d'AT pour les CCL LOU, LOM, OIC et CTE pour les salariés du périmètre des élus DP de l'agence de Nantes ?

Réponse :

Voici la répartition pour les différents CCL sur le site de Nantes :

	AT	Forfait/plateaux
LOU	20%	80%
LOM	5%	95%
OIC	0	100%
CTE	N/A	N/A

Question 16)

Télétravail : pouvez-vous fournir le bilan semestriel fin 2018 ou la date de disponibilité du bilan semestriel ?

- nombre de nouvelles demandes pour du télétravail.
- nombre de demandes de changement de mode de télétravail.
- Combien de nouvelles demandes ont été acceptées / refusées sur chacun des centres de compétences du périmètre CCLOU, CCLOM, OIC Cholet ?
- Quel est le nombre de réversibilité ayant eu lieu à la demande du salarié ou de l'employeur ?

Réponse :

Le nouvel accord sur le télétravail chez Thales Services prévoit que les informations régulières sur ce sujet seront transmises au CE, CHSCT, à la Commission de suivi télétravail puis à la Commission Locale QVT.

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

Congés

- 1. Pouvez-vous nous indiquer le nombre de reports de congés par entité ainsi que le nombre de congés éventuellement perdus puisque non reportés ?**

Réponse :

Pour le LOM Cholet, les reports de congés ont concerné 3 personnes pour un total de 11 jours.
Pour le LOU Nantes, 2 personnes ont eu des reports de congés pour un total de 4,5 jours.
Il n'y en a pas eu pour OIC Cholet.

Les reports ont eu lieu dans le cadre d'impératifs opérationnels ne pouvant être anticipés, ou en cas d'absence prolongée en maladie.

Nous n'avons pas eu de cas remonté de jours de congés qui auraient été perdus.

EDP

- 2. Pouvez-vous nous indiquer la période de campagne des Entretiens de Développement Professionnel ?**
Quels sont les managers identifiés à cette campagne ?
Ont-ils tous reçu récemment une formation adaptée pour exercer cette fonction ?
Un salarié peut-il demander à changer de manager pour passer son EDP ?

Réponse :

La campagne des Entretiens de Développement Professionnel débutera début juillet comme chaque année et se terminera fin septembre.

Ce sont les managers hiérarchiques des collaborateurs qui réalisent ces entretiens, donc les chefs de développement pour les Centres de Compétences. Le manager hiérarchique pourra également déléguer l'entretien au manager opérationnel.

Les nouveaux managers ont été formés aux EDP. Le salarié ne peut pas demander à changer de manager pour passer son EDP. En cas de problématique, il peut cependant demander à rencontrer son N+2 et son RRH.

Locaux

- 3. La climatisation est en cours d'installation dans les locaux OIC à Cholet. Peut-on avoir la date prévisionnelle de fin de travaux et de mise en service ?**

Réponse :

La mise en route est normalement prévue pour la fin du mois de Juin 2019 (sauf aléa).

- 4. Locaux provisoires nantais : Merci de nous faire un point d' d'avancement.**

Réponse :

Des difficultés de mises en œuvre par l'opérateur Télécom ORANGE retardent la finalisation du réseau THALESNET dans le bâtiment 7. Avec le concours de la direction des sites, nous relançons quasi-quotidiennement les acteurs concernés. Nous restons mobilisés à initier les premiers mouvements le plus vite possible.

5. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi le traitement des NDF est aussi long ? plus d'un mois.
La carte AMEX ne suffit plus à couvrir l'avance de frais.

Comment se fait-il qu'avec les justificatifs déjà intégrés dans CONCUR, le temps de traitement des NDF depuis CONCUR est encore plus long qu'avec JNOTE?

Dans certaines entreprises les salariés sont remboursés sous 15 jours, pourquoi chez Thales le salarié doit attendre plus d'un mois, avec parfois un mois de salaire à avancer ?

J'ai fait une demande d'avance sur CONCUR le 23 MAI, elle a été approuvée le 27 MAI mais toujours rien versé sur mon compte le 12 JUIN.

Comment se passe le traitement des avances ? Quel est l'intérêt de demander une avance ?

Réponse :

Il y a effectivement eu du retard dans le traitement des notes de frais. Un renfort intérimaire a été réalisé pour améliorer le traitement des Notes de Frais et réduire le retard accumulé.

Pour rappel, il est nécessaire de transmettre les justificatifs papiers au service « Note de Frais » pour que la demande soit traitée. Les documents peuvent être envoyés à l'assistante qui les transmettra au service concerné.

Concernant les avances, cette possibilité est particulièrement adaptée à des missions planifiées suffisamment à l'avance.

L'avance de frais doit être notifiée au moment de la création de l'ordre de mission (nouvel ordre de mission / compléter la section « Avance sur frais ») ou à partir du module « Note de Frais » (Note de frais / Avance sur frais). La demande d'avance de frais doit ensuite être validée par l'approbateur avant prise en compte par la comptabilité.

Il est conseillé d'avertir l'assistante de service afin qu'elle assure le relai auprès du service Comptabilité.

Planning des prochaines réunions DP

Mois	Dates	Salles
Juillet 2019	Vendredi 19 juillet 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Septembre 2019	Vendredi 20 septembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Octobre 2019	Vendredi 18 octobre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Novembre 2019	Vendredi 15 novembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Décembre 2019	Vendredi 19 décembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes